

ACTION HUMANITAIRE

Le gouvernement en mission d'évaluation à Mossaka

Le Premier ministre, Clément Mouamba, accompagné des membres du gouvernement, ainsi que la coordination des agences du système des Nations unies, a conduit une mission d'évaluation des localités touchées par les inondations, notamment Mossaka et Makotimpoko, totalement sinistrées à la suite des pluies diluviennes.

A l'occasion, le chef du gouvernement a réaffirmé l'engagement des pouvoirs publics de venir en aide à la population sinistrée sur toute l'étendue du territoire national et annoncé l'arrivée prochaine d'un bateau contenant des vivres et non-vivres. En attendant, Clément Mouamba a remis aux autorités locales des lots de produits pharmaceutiques, nécessaires pour les premiers besoins.



Le Premier ministre, Clément Mouamba, répondant aux questions des journalistes

ENERGIE

La E²C veut améliorer la desserte en électricité

En proie à des difficultés d'ordre technique et fonctionnel à l'origine des dysfonctionnements constatés, la société Énergie électrique du Congo (E²C) envisage de prendre des mesures pour améliorer sa gouvernance et assurer une meilleure desserte de son produit. Au cours d'une conférence de presse qu'il a animée hier, le directeur général adjoint, Adou Danga, a annoncé des réformes visant à régler les problèmes que l'entreprise rencontre sur le plan tech-



Les installations électriques de la société Énergie électrique du Congo

nique et commercial. Il s'agit notamment de la suppression des factures forfaitaires et de la gratuité pour les

zones rouges. Ce qui permettra de pallier les pertes non techniques mais aussi de fiabiliser le chiffre d'affaires.

Page 5

LUTTE CONTRE LE SIDA AU CONGO

Encore des efforts à fournir

A l'occasion de la Journée mondiale contre le VIH/sida, célébrée le 1er décembre de chaque année, les organisations de la société civile congolaise ont organisé une conférence-débat au cours de laquelle les animateurs ont relevé qu'il y avait encore des efforts à faire pour réduire le taux de prévalence de la maladie, au

regard de plusieurs facteurs. Ces retrouvailles, placées sur le thème « Les organisations de la société civile font la différence », avaient pour but, entre autres, de mettre en valeur les actions de la société civile congolaise dans la lutte contre le sida et de partager les expériences des différents acteurs.

Page 9

BANDE DESSINÉE

Le Festival « Bilili BD » sublime la créativité graphique

Lancée le 3 décembre à l'Institut français du Congo de Brazzaville, la quatrième édition du Festival international de la bande dessinée du Congo regroupe à la fois les acteurs locaux et internationaux. L'événement célébrant la créativité graphique et la valorisation d'auteurs de bandes dessinées du Bassin du Congo se tient jusqu'au 7 décembre sur la thématique « L'Afrique, pertinence du super héros du quotidien ».

Page 10

ÉDITORIAL

Initiatives...

Par ce repère à la compréhension duquel il faudrait ajouter au tout début le mot congrès, à la suite les déclinaisons démocratiques et sociales, pour faire en tout quelque chose comme Congrès d'initiatives démocratiques et sociales (Cides), est né un nouveau parti politique au Congo. Son fondateur est un homme plus ou moins connu de la scène nationale puisqu'il a assumé, en 1995-1996, les fonctions de ministre des Affaires étrangères.

Arsène Destin Tsaty Boungou, pour ne pas le citer, est un ancien de l'Union panafricaine pour la démocratie et le progrès social. Du temps a passé qu'il n'a pu réintégrer son ancienne maison, les dissensions dans la cour intérieure de celle-ci ayant fait leur effet. Avant lui, confrontés aux mêmes difficultés de réinsertion, d'autres cadres avaient aussi créé leurs propres mouvements, enrichissant la place publique congolaise de ce qu'il lui faut pour débattre de l'avenir du pays et tenter de repousser plus loin, on l'espère toujours, les démons du repli sur soi.

Le moment choisi par l'ancien ministre de lancer sa formation politique n'est pas anodin. Ces dernières semaines nous renseignent suffisamment que dès le début de l'année prochaine, les entrepreneurs du secteur mettront le cap sur les échéances électorales futures : la présidentielle de 2021 et les législatives de 2022. L'heure se prête donc à des sorties de ce type et on n'est pas à l'abri de les voir se multiplier, d'assister à la constitution de nouvelles alliances, au réchauffement des plus anciennes.

A son rythme, le Cides sillonnera sans doute les 342 000 km² du territoire national pour se faire connaître et s'implanter. Chaque fois qu'un nouveau parti naît, voyant la salle de réunion comble, on s'est souvent demandé où a-t-il trouvé autant d'adhérents le premier jour ? A-t-on affaire, entre autres, peut-être, en dehors de simples curieux, à une race de militants déçus de leurs formations qui sont à la recherche du lieu où la politique n'est ni le choix des divisions interethniques desquelles nous sortons toujours perdants, ni celui de l'absence de vision pour la cause nationale.

Le Cides aura le temps de faire ses preuves et savoir à quoi s'en tenir.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

L'URC s'oppose à la tenue d'un dialogue inclusif

La formation politique dirigée par Dominique Basseyla a rejeté, le 30 novembre dernier à Brazzaville, la tenue d'une concertation nationale où serait fait le procès de la situation économique, financière et sociale que connaît le pays.

Dans son allocution prononcée lors de la tenue de la Convention nationale de l'Union pour la restauration du Congo (URC), Dominique Basseyla a botté en touche le courant revendiquant un dialogue inclusif.

« En fait, ces organisations, hommes et femmes politiques militent pour la tenue d'une conférence nationale souveraine bis, donc pour un déferlement d'affirmations, d'accusations et de revendications erronées et irresponsables. Il faut le souligner avec force que consciemment ou inconsciemment, ces forces-là font le jeu de l'extérieur et des personnes assoiffées de pouvoir qui pensent que le moment soit venu d'accéder au pouvoir en instaurant une transition, made 1991 », a-t-il dit.

Pour le président de l'URC, la Constitution du 25 octobre 2015, en ses articles 227 et 228, a créé un Conseil national du dialogue placé sous l'autorité du chef de l'Etat qui est de ce fait, un organe de concertation,

d'apaisement et de recherche du consensus entre les forces vives de la Nation sur les grands problèmes politiques d'intérêt national.

Ainsi, a-t-il poursuivi, le dialogue au Congo est astreint à un encadrement juridique rigoureux, consacré par la loi fondamentale dont personne ne peut en contester l'importance et la suprématie par rapport aux autres normes juridiques et considérations politiques. Au regard donc de la Constitution et de la loi organique prise en application, le Conseil national du dialogue ne peut, selon lui, débattre et se prononcer que sur les grands problèmes politiques d'intérêt national.

« De ce point de vue, l'URC, tout en saluant l'engouement qu'on suscité les rencontres initiées par la délégation du secrétariat permanent du Conseil national du dialogue, interpelle les forces politiques à interioriser les règles consacrées par la Constitution et la loi organique relative au dia-

logue », a insisté Dominique Basseyla.

Son parti pense que dans la perspective des échéances électorales de 2021 et 2022, les problèmes politiques d'intérêt national qui peuvent se poser et qui pourront nécessiter l'organisation d'un dialogue politique sont ceux de la démocratie et de la gouvernance électorale. « Il s'agira, convient-il de le rappeler, de réorganiser par consensus le paysage politique national sur la base des idéologies des partis politiques », a-t-il renchéri.

Soulignons qu'à propos de ce dialogue, certains courants envisagent l'établissement d'un régime de transition politique dont la durée ne pourrait excéder deux ans; la mise en place d'un gouvernement d'union nationale de transition ou de salut public, composé paritairement entre les forces de liberté et de changement démocratique et le pouvoir, élargi à la société civile et à la diaspora.

Jean Jacques Koubemba

Le collectif Ananas adhère au PCT

Le Collectif Ananas, que dirigeait le député de la première circonscription électorale de Mossendjo, François Ndouna, vient d'adhérer au Parti congolais du travail (PCT).

« J'ai librement décidé d'intégrer le PCT dans l'espoir de continuer à contribuer au dévelop-

pement du Congo, en général, et de Mossendjo, en particulier », a déclaré François Ndouna.

La fin de la cérémonie a été marquée par la signature du mémorandum de dissolution du Collectif Ananas. Ce document a été remis au président fédéral du PCT du Niari, Antoine Ngouala, qui a exhorté les nouveaux adhérents au respect des textes fondamentaux régissant le PCT.

Notons que le Collectif Ananas compte plusieurs conseillers départementaux et trois députés, notamment Yves Tsoumou de la deuxième circonscription électorale de Mossendjo, et Justice Lalissini, élu de la circonscription unique de Moutamba.

Roger Ngombé



Antoine Ngouala portant l'insigne du PCT à François Ndouna

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raissa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa

Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Adhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moumbélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayoulo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ROUTE DES FORESTIERS

Environ 859 km à réaliser

L'exécution du linéaire de la route des forestiers a été confiée à quatorze sociétés forestières, sur les soixante que comptent le pays. Cette route permettra aux poids lourds de circuler sans recourir à la route nationale n° 1 (RN) et la route nationale n°2 (RN2).

Une délégation interministérielle conduite par le directeur de cabinet du ministre de l'Équipement et de l'entretien routier, Frédéric Manienze, a effectué une mission d'évaluation de la mise en œuvre des protocoles d'accord signés entre le gouvernement et les sociétés forestières de la route dite des forestiers. Celle-ci s'est déroulée du 29 novembre au 3 décembre, dans les départements de la Bouenza, la Lékoumou et le Niari.

En effet, cette délégation a visité les travaux de la route Ibé-Ingoumina-Zanaga (100 km), confiés à la société forestière Sicofor, ainsi que le chantier de la route Ingoumina-Kebara, confié à la société forestière Bois et placages de Lopola, dans la Lékoumou.

La route Mapati-Komono-triple dalots de Malouassi-pont sur la Mpoukou-Yaya-Mossendjo a également fait l'objet d'une visite aux fins d'examiner son état.

Dans le Niari, les chantiers vont bon train, en témoigne l'exécution des travaux de la route Titi-Makabana-Mila Mila au tronçon Titi-Makabana (75km), attribués à la société Foralac.

Les travaux d'ouverture et d'aménagement de la route Makabana-Sathou-Missama (120km), confiés à la société Asia-Congo, s'exécutent normalement. Après la route Titi-Makabana-Mila Mila au tronçon Makabana-Mila Mila, la délégation interministérielle a visité les travaux du tronçon Mila-

Mila-Mandzi-Malélé exécutés par la société Taman Industries, avant de constater l'état de la route Mila-Mila-pont de Louvakou-Dolisie.

Un regard favorable a été porté sur ces chantiers routiers qui, selon le directeur général de l'Entretien routier, Blaise Onanga, se démarquent des autres, notamment ceux de la Lékoumou. Le seul artifice, ces sociétés forestières se sont mises au pas avant le protocole d'accord signé le 7 octobre dernier et notifié le 10 du même mois.

Des résultats « peu satisfaisants » dans la Lékoumou

A contrario, le niveau d'exécution des travaux de la route dite des forestiers, dans la Lékoumou, est peu satisfaisant. Ici, aucune entreprise n'a démarré les travaux au motif qu'elles attendaient le lancement officiel et aussi l'acheminement du matériel adéquat. En cas de non-respect des accords, Frédéric Manienze a relevé : « On résilie le contrat. Les conventions légalement formées tiennent lieu de loi à ceux qui les ont faites. Donc il y a une clause de résolution. On ne va pas d'abord arriver aux extrémités ».

« Ces sociétés ont eu des programmes par coïncidence qui prennent effet à des mêmes dates. Est-ce l'objet d'une concertation ? », s'est interrogé, pour sa part, Blaise Onanga. « Toutes les dispositions financières ont été prises en amont. Il n'y avait

aucune raison qu'elles ne se mettent pas au travail, surtout que ces sociétés ont convenu avec le gouvernement de faire ce travail en deux mois. En principe, à compter du 20 décembre, on devra pouvoir rouler partiellement sur cette route, notamment sur les tronçons déjà aménagés. Il suffit juste qu'on améliore leur qualité de service », a-t-il ajouté.

En dehors des bretelles et des sections bitumées, on peut compter environ 859,1 km de routes en terre, sur un total estimé à 1450 km. Ainsi pour contourner la RN1 et la RN2, les grands transporteurs devront, à compter du 20 décembre, emprunter l'itinéraire partant d'Owando-Kenvouomo-Ewo-Onguia-Okali-Lékana-Kébara-Ingoumina (Zanaga)-Mapati-Missama-Makabana-Mila-Mila-Malélé-Koungou-Lemba à Pointe-Noire. Ce nouveau tracé a été réalisé sur décision du gouvernement, dans l'unique but de sauvegarder les actifs routiers du pays. « Pour interrompre le trafic lourd, il nous fallait trouver une alternative. Nous allons créer une route parallèle à la RN1 et la RN2 pour permettre la circulation aux grands transporteurs. Etant donné que notre point de chute c'est le port autonome de Pointe-Noire, surtout que nous sommes dans ce combat de réhabiliter notre vocation de pays de transit », a fait savoir Blaise Onanga, avant de mentionner l'objectif de



La route Ibé-Ingoumina/Adiac

code donnait des limites, donc la charge à l'essieu était de dix tonnes, le poids total en charge autorisé était de trente-cinq tonnes », a relaté Blaise Onanga. A l'exception de la route Pointe-Noire-Yié, Yié-Brazzaville et du tronçon Owando-Makoua-Ouessou, de construction récente, en application du code de la Cémac, le réseau routier congolais se doit d'être réhabilité pour ne pas repartir à la case départ. « Lorsqu'on est arrivé à faire le raccordement de Ouesso au port de Pointe-Noire, il s'est développé un trafic important. Il n'y avait jamais autant de grumiers en 2000 qui faisaient l'axe Brazzaville-Pointe-Noire. Ce trafic est récent. Lorsqu'il passe à des charges qui sont au-delà du dimensionnement des routes, ceci accélère la dégradation de la route », a expliqué le directeur général de l'Entretien routier, avant de rappeler le timing à parcourir pour joindre les villes du nord Congo.

La RN2 en pâté

Pour une mise à niveau de la RN2, dans son tronçon Owando-Yié, les poids lourds transportant des charges de plus de trente tonnes seront interdits d'accès en vue de réhabiliter les tronçons les plus dégradés, à savoir Brazzaville-Ingah, avec le traitement des points noirs. Autres tronçons plus dégradés, Etsouali-Ngo et Gamba-Ollombo. Pour la poursuite de certains chantiers routiers, Blaise Onanga met un bémol : « pas tout de suite », en raison, selon lui, du manque de financement.

Avec l'entrée en vigueur du code de la Cémac, les autorités peinent à faire respecter la loi, au même diapason, à cause d'un réseau routier construit à des périodes différentes. Les routes les plus anciennes datent de la législation coloniale (1932) qui a présidé à leur construction jusqu'au plan quinquennal (1982-1986). « Ce

La route Ibé-Ingoumina/Adiac code donnait des limites, donc la charge à l'essieu était de dix tonnes, le poids total en charge autorisé était de trente-cinq tonnes », a relaté Blaise Onanga.

A l'exception de la route Pointe-Noire-Yié, Yié-Brazzaville et du tronçon Owando-Makoua-Ouessou, de construction récente, en application du code de la Cémac, le réseau routier congolais se doit d'être réhabilité pour ne pas repartir à la case départ. « Lorsqu'on est arrivé à faire le raccordement de Ouesso au port de Pointe-Noire, il s'est développé un trafic important. Il n'y avait jamais autant de grumiers en 2000 qui faisaient l'axe Brazzaville-Pointe-Noire. Ce trafic est récent. Lorsqu'il passe à des charges qui sont au-delà du dimensionnement des routes, ceci accélère la dégradation de la route », a expliqué le directeur général de l'Entretien routier, avant de rappeler le timing à parcourir pour joindre les villes du nord Congo.

« Comme il n'est jamais trop tard, le gouvernement s'est engagé à réhabiliter entièrement la RN1 pour être en adéquation avec la réglementation communautaire », a-t-il avancé.

Josiane Mambou Loukoulou

BASSIN DU CONGO

La FAO renouvelle son soutien aux politiques de conservation des forêts

L'assurance a été donnée par le chargé de programme de l'agence onusienne au Congo, Théchel Ekoungoulou, le 4 décembre à Brazzaville, à l'ouverture de l'atelier technique des directeurs généraux des forêts et de la faune de l'Afrique centrale, en vue d'améliorer la gestion durable des ressources forestières dans cet espace.

La rencontre vise à échanger sur le niveau d'appui et la participation de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dans le domaine forestier. Il sera également question de faire une projection sur

les actions et interventions à venir. « La tenue de cet atelier est capitale, car il s'agira d'évaluer les appuis apportés par la FAO dans le cadre des forêts des pays de la sous-région de l'Afrique centrale. Aussi, il sera question

d'échanger et de réfléchir aux opportunités de financement, de mise en place d'une plateforme et d'une feuille de route », a déclaré le directeur général de l'Économie forestière, Joseph Moubouilou.

Le chargé de programme de la FAO, pour sa part, a rappelé l'importance des forêts dans le bien-être de l'humanité. « De par leurs fonctions écologiques, elles concourent aux fondations de la vie sur la terre en régularisant le climat et les ressources en eaux, et en faisant office d'habitat pour la faune, la flore et les hommes, notamment les populations autochtones », a signifié Théchel Ekoungoulou.

Les forêts, a-t-il ajouté, fournissent une large gamme de produits essentiels, notamment du bois, des aliments, du fourrage et des médicaments, mais aussi des possibilités de loisirs et d'autres services écosystémiques.

« De nos jours, les forêts subissent une forte pression due à l'accroissement de la population humaine, qui conduit fréquemment à leur conversion ou à leur dégradation au profit des modes d'utilisation des terres non durables », a déploré le chargé de programme de la FAO. « Lorsque les forêts

sont déchirées ou gravement endommagées, elles perdent leur fonction de régularisation de l'environnement, ce qui accroît les risques d'inondations et d'érosions, appauvrit les sols et contribue à la disparition de la vie animale et végétale », a-t-il poursuivi.

Notons que pendant trois jours, les participants passeront en revue les différentes initiatives et réalisations mises en œuvre par la FAO pour appuyer les États membres. Ils identifieront également les opportunités et options de financement des projets et programmes forestiers nationaux et sous-régionaux ainsi que les besoins en renforcement des capacités des cadres du secteur avec l'appui technique de l'agence onusienne. Organisé par la FAO, cet atelier s'inscrit dans le processus initié par cette institution pour accompagner les pays de la sous-région à améliorer la gouvernance forestière de gestion durable de leurs forêts.

Gloria Imelda Lossele



Une vue des participants aux travaux

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Améliorer les services logistiques pour un meilleur entretien

Une récente étude menée par l'exécutif et la Banque mondiale a relevé des défaillances dans l'organisation du service des transports le long des corridors Pointe-Noire-Brazzaville-Ouesso. D'où le lancement, le 2 décembre, à partir de la ville capitale, d'une rencontre de sensibilisation des principaux acteurs.

L'étude sur l'amélioration de la performance logistique visait à réaliser un diagnostic des services existants sur l'ensemble des deux corridors, afin d'identifier les solutions nécessaires à la compétitivité des offres de transport, de redynamiser les flux de transit transnationaux ; à inscrire la logistique comme principal pilier de croissance économique hors pétrole.

Les travaux devraient aussi raviver le secteur de transport en commun et l'accès à des terrains industriels pour le développement du commerce et du secteur privé. Puisque le

pays ne brille pas dans le classement mondial en matière de la logistique, soit 125e rang sur cent soixante États, selon des indicateurs de performance calculés en 2017 par la Banque mondiale.

Pour le directeur de cabinet du ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Raphaël Ngatsono, les résultats de l'étude sur l'amélioration de la performance logistique constituent un début de solutions. De même que « le maillage de notre pays en infrastructures routières a permis de réduire



Les participants à l'atelier de sensibilisation Adiac a estimé le coordonnateur du Padec.

considérablement le temps de parcours et d'améliorer les conditions de transport des personnes et des biens. Ce changement a engendré d'autres besoins spécifiques d'exploitation qui nécessitent l'amélioration des services logistiques autour des corridors », a indiqué Raphaël Ngatsono.

Le gouvernement mise donc sur son partenariat avec la Banque mondiale, à travers le Projet d'appui au développement des entreprises et la compétitivité (Padec).

En effet, le coordonnateur

de ce projet, Benoît Ngayou, a promis que sa structure va soutenir le secteur des transports au Congo, dans le but d'améliorer sa gestion et son développement. « Cet accompagnement se traduira par la création des opportunités à travers des pôles de production et des services de soutien le long des corridors Pointe-Noire-Brazzaville et Brazzaville-Ouesso (...) Le présent atelier marque le démarrage de la phase opérationnelle des recommandations de l'étude sur l'amélioration de la performance logistique »,

Dans ce sens, le Padec a soutenu le Guichet unique des opérations transfrontalières, en finançant l'étude diagnostique pour son repositionnement ; le Port autonome de Brazzaville et ports secondaires, à travers la réalisation de l'audit des ressources humaines ; le Conseil congolais des chargeurs, grâce à la mise en place de l'observatoire national de transport multimodal, ainsi que le Port autonome de Pointe-Noire.

Fiacre Kombo
et Gloria Imelda Lossele

« Le maillage de notre pays en infrastructures routières a permis de réduire considérablement le temps de parcours et d'améliorer les conditions de transport des personnes et des biens. Ce changement a engendré d'autres besoins spécifiques d'exploitation qui nécessitent l'amélioration des services logistiques autour des corridors »

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo

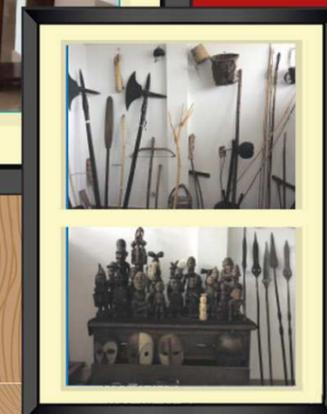
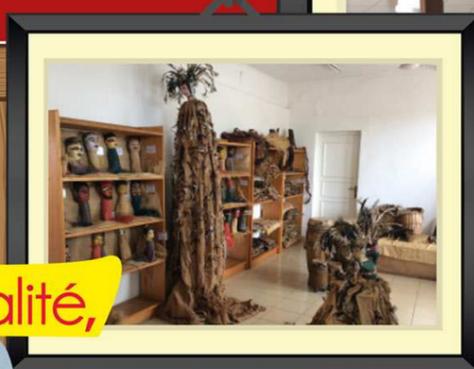
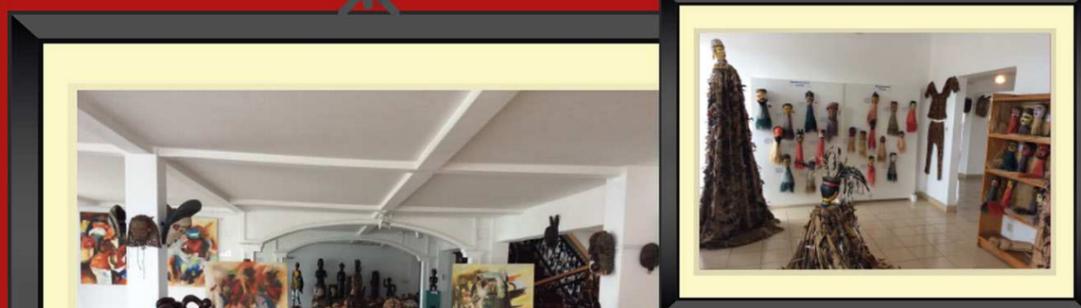
de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES **PEINTURES**

CÉRAMIQUES **MUSIQUE**

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

PAIEMENT DE LA DETTE INTÉRIEURE

Les négociations enclenchées avec le gouvernement rassurent

Le collège des syndicats patronaux du Congo a échangé, le 4 décembre à Brazzaville, avec les responsables de la Chambre de commerce autour de la sempiternelle question d'apurement de la créance des opérateurs économiques. Il ressort de cette rencontre que les pourparlers enclenchés avec le gouvernement avancent avec satisfaction.

Le collectif des syndicats patronaux, conduit par son président, El Hadj Djibril Abdoulaye Bopaka, et la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Brazzaville, ont débattu du processus de paiement par l'Etat de la dette due aux opérateurs économiques. Le montant global de cette créance n'a pas été communiqué, mais depuis quelques années, les investisseurs nationaux réclament à l'Etat le paiement des centaines de milliards francs CFA. Cette dette est classée en deux catégories, à savoir celle liée au sinistre du 4 mars 2012 et la dette intérieure commerciale.

Les débats entre les deux parties ont aussi porté sur les détails du dossier impliquant, entre autres, la publication des derniers audits réalisés par deux cabinets spécialisés. Les résultats de ces audits devraient permettre au gouvernement de constituer un vrai fichier d'opérateurs économiques, d'évaluer le montant exact de la dette afin d'arrêter un plan d'apurement. « Nous avons traité des questions portant, par exemple, sur l'audit dont nous attendons jusqu'à ce jour les résultats, parce qu'il figure parmi nos préalables. Le gouvernement nous propose la décote sur les créances qui seront retenues. Nous avons accepté le principe mais avons refusé les montants proposés », a fait savoir El Hadj Djibril Abdoulaye Bopaka.

Dans les détails, le président du collectif a précisé à la presse que les négociations amorcées depuis un moment concernent aussi les modalités de paiement de la créance. L'Etat, selon lui, devrait prendre en compte la question de la fiscalité mais aussi celle des dettes que les opérateurs ont accumulées auprès des banques et de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS).

Une fois que tous ces paramètres seront vus et éclaircis, a-t-il martelé, les deux parties s'entendront enfin sur la mise en place d'un plan d'apurement de cette dette. « Les opérateurs économiques ont attendu plus de vingt ans, aujourd'hui, nous avons de grandes responsabilités vis-à-vis de la fiscalité, des banques et de la CNSS. Dans les négociations, le gouvernement doit prendre tous ces paramètres : les montants, la manière de rembourser les banques mais aussi le plan d'apurement, afin que les opérateurs économiques ne soient pas perdants », a souligné El Hadj Djibril Abdoulaye Bopaka.

Firmin Oyé

ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

Lancement d'une opération anti-fraude

La société Énergie électrique du Congo (E²C) connaît des difficultés liées à la distribution et sa perte mensuelle est chiffrée à environ deux milliards francs CFA. Elle projette de lancer, dès le 10 décembre, des contrôles dans les quartiers puis d'installer de nouveaux compteurs plus performants.

Le directeur général adjoint de l'entreprise publique, Adou Danga, était face à la presse le 4 décembre pour présenter ses nouvelles réformes. L'opération de contrôle débutera dans la ville capitale et Pointe-Noire, avant de s'étendre dans les autres villes du pays, dont Dolisie, Ouesso, Owando, Sibiti.

D'après Adou Danga, cette enquête vise à régler les problèmes que l'entreprise rencontre sur le plan technique et commercial, notamment la maîtrise des points de consommation, la mise à jour de la carte commerciale, la maîtrise des pertes non techniques ainsi que la fiabilisation du chiffre d'affaires facturé et encaissé.

En outre, le contrôle va aussi améliorer les recettes de la société et sa gouvernance. « Cela permettra au gouvernement, à l'entreprise et aux partenaires au développement, d'avoir les statistiques fiables du taux d'accès à l'électricité au Congo. D'où la nécessité d'un accompagnement par un cabinet de renommée internationale qui est Véritas Congo, structure de contrôle, d'évaluation et de validation des résultats », a indiqué le directeur général par intérim.

Suppression des factures forfaitaires et de la gratuité pour les zones rouges...

Pour Adou Danga, la situation actuelle ne permet pas à la société



Le DG par intérim, Adou Danga/Adiac

d'État ni de tourner ni d'améliorer la desserte nationale en électricité, encore moins d'acheter de nouveaux transformateurs et câbles électriques. « L'idéal avec cette opération, c'est que tout le monde doit payer les factures. Il faut que chacun paye sa facture pour qu'il y ait amélioration de la qualité des services », a estimé l'intervenant.

Il a ajouté qu'au cours de l'identification des consommateurs, l'opérateur va installer des compteurs chez ceux qui bénéficient jusqu'alors des forfaits. Quant aux quartiers dévastés par le drame du 4 mars 2012, appelés « zones rouges », Adou Danga a indiqué que les résidents vont désormais recevoir des factures.

Créée en juillet 2018 sur les cendres de l'ancienne Société nationale d'électricité, la société E²C peine à améliorer la fourniture en électricité. Le niveau de ses pertes globales en distribution au premier trimestre de cette année a atteint 47%, contre 20% de moyenne admise pour les sociétés africaines d'électricité, soit un manque à gagner d'environ 2,8 milliards francs CFA par mois.

D'après le patron de l'E²C, ces pertes sont dues au nombre très élevé de consommateurs d'électricité raccordés frauduleusement à leur réseau et non connu du fichier clientèle ; aux factures forfaitaires et à une mauvaise localisation de la clientèle dans les quartiers.

Fiacre Kombo



AVIS D'APPEL D'OFFRES

(Procédure à enveloppe unique)

Pays : CONGO

Nom du Projet : PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC

Numéro du Crédit : IDA 60 230 CG

Intitulé du Marché : IMPRESSION DE CINQ (5) DOCUMENTS DU PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT (PND) 2018-2022

Référence DAON No : N° 03 /MPSIR/PRISP/AON/F/UCP-19

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Mondiale pour financer le Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché pour l'impression de cinq (5) documents du plan national de développement (PND) 2018-2022.

« Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque Mondiale applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement »

2. Le Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'impression de cinq (5) documents du plan national de développement (PND) 2018-2022.

3. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel

d'Offres (AO) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI)- Banque Mondiale version de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018, et ouverte à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Règles de passation des marchés.

4. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès de l'unité de coordination du Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), Tél: 22 614 41 81 ; E-mail : prispcongo@gmail.com, prispmarkets@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-dessous 03, rue du Tourisme quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville; Tél: (+242) 22 614 41 81/05 341 56 00/ 06 834 47 00

Email: prispcongo@gmail.com, prispmarkets@gmail.com de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.

5. Le Dossier d'Appel d'offres en français peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous contre un paiement non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA. La méthode de paiement sera en espèces.

6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 06 janvier 2020 à 14 heures. La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes à l'adresse numéro 3, rue du Tourisme quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto- Poto Brazzaville, République du Congo mentionnée ci-dessous à le 06 janvier 2020 à 14 heures 30 minutes.

7. Les offres doivent être accompagnées d'« une Garantie de l'offre » pour un montant de 1.500.000 FCFA.

8. « Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur

divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier d'appel d'offres ».

9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Nom de l'Agence d'exécution : PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

Nom du bureau : PROJET DES REFORMES INTEGREES DU SECTEUR PUBLIC (PRISP)

Adresse du bureau : 3, rue du Tourisme quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto- Poto Brazzaville, République du Congo

Téléphone : (+242) 22 614 41 81/ 06 834 47 00

Adresse électronique : prispcongo@gmail.com, prispmarkets@gmail.com
Fait à Brazzaville, le 29 novembre 2019
Le Coordonnateur,
Jean Noël NGOULOU

ADMINISTRATION FINANCIÈRE

Le Trésor public s'équipe d'un nouveau bâtiment d'archives

Le directeur général du Trésor public, Albert Ngondo, a réceptionné provisoirement, le 4 décembre à Brazzaville, la salle construite avec l'aide du Fonds européen de développement (FED).

La réalisation du projet contribue à l'amélioration de la gouvernance des finances publiques.

« Nous avons visité l'ensemble des travaux réalisés. Il ressort qu'il n'y a pas de réserves majeures qui puissent nous empêcher de réceptionner ce bâtiment. Ces petites réserves mineures seront corrigées dans un délai récent. Pour notre part, nous pensons que dans quinze jours, la direc-

tion générale du Trésor s'appropriera ce bâtiment », a indiqué Aimé Blaise Nitoumbi, ordonnateur national du FED.

En effet, le gouvernement de la République du Congo et l'Union européenne (UE) ont signé une convention de financement pour la mise en œuvre du projet de renforcement de la gouvernance des finances publiques. Ce projet a pour objectif d'appuyer le mi-

nistère des Finances et du budget dans la mise en œuvre d'un programme pour l'amélioration de la gouvernance des finances. Dans ce cadre, il avait été prévu la construction des salles d'archives du Trésor public. « Nous nous sommes investis ensemble pour ne pas laisser ce bâtiment inachevé. Nous sommes un partenaire clef pour accompagner le gouvernement dans cette élan de réforme », a indiqué Karl Rawert, premier conseiller, chef de coopération à l'UE. La gestion des finances publiques est un élément de la bonne gouvernance financière, inscrite dans le Plan national de développement, elle renforce l'évaluation de la transparence.

Ainsi donc, le directeur général du Trésor public, se réjouissant de la concrétisation de ce projet, a ajouté : « Les archives doivent être bien gérées. Dans ce bâtiment, il nous manque l'équipement mais nous relayerons ce besoin auprès de nos autorités afin qu'il soit équipé avec du matériel approprié ».

Fortuné Ibara



Le bâtiment réceptionné/Adiac

FINANCES PUBLIQUES

La Cour des comptes s'imprègne des normes internationales

Des vérificateurs de la Cour des comptes et de discipline budgétaire prennent part, du 4 au 20 décembre à Brazzaville, à une formation sur les normes internationales des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISSAI).

Organisée par le Projet de réformes intégrés du secteur public (Prisp), la formation a pour objectif de renforcer les capacités du personnel des corps de contrôle appelé à effectuer des missions d'audit financier et autres contrôles auprès des entreprises, institutions, établissements et services publics. « En 2020, la Cour des comptes devra inaugurer la prérogative de certification des comptes publics, une mission qui nécessite des auditeurs mieux outillés, équipés et rompus à la tâche », a déclaré la vice-présidente de la Cour des comptes, Jocelyne Milandou.

« Ce séminaire revêt toute son importance eu égard aux enjeux de l'heure liés à la gestion efficace des finances publiques, principale exigence de bonne gouvernance de nos États. Les normes ISSAI nous apporteront, sans nul doute, la substantifique moelle sur l'encadrement des différents types d'audits afin d'écartier tout amateurisme et toute confusion dans la conduite de ceux-ci », a-t-elle indiqué.

Rappelons que du 24 septembre au 9 octobre derniers, le Prisp avait financé, toujours au profit des cadres de cette institution, un atelier de perfectionnement sur le système révisé de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires.

Cofinancé par le Congo et la Banque mondiale, à hauteur de quarante millions de dollars, le Prisp vise à améliorer la gestion du secteur public et la transparence. Ce projet s'attachera notamment à améliorer la collecte des recettes propres, y compris les recettes forestières; renforcer la gestion de la dépense publique; appuyer la mise en œuvre de la réforme des marchés publics et de l'État et renforcer la transparence et la responsabilité publique.

Lopelle Mboussa Gassia

AFRIQUE

Angela Merkel favorable à l'essor des investissements

Rivaliser avec la Chine sur le continent africain, c'est l'objectif que s'est fixé la chancelière allemande avec le programme d'investissement de son pays.

«Après tout, nous partons d'un niveau relativement bas, si vous nous comparez à la Chine et à d'autres pays», a déclaré dernièrement Angela Merkel, à l'ouverture d'une réunion avec les chefs d'Etat et de gouvernement africains, à Berlin.

Elle a, en outre, présenté les résultats provisoires de l'initiative «Compact with Africa», lancée en 2017. À l'heure actuelle, des demandes d'un montant d'un milliard d'euros ont été déposées. «Nous sommes sur une tendance à la hausse», a-t-elle

affirmé. Avec plus de cinquante États et une population croissante, la chancelière a reconnu le «rôle important» de l'Afrique dans la résolution des problèmes mondiaux, «qu'il s'agisse de la paix, de la protection du climat ou du développement économique, des migrations et d'autres grands problèmes de notre temps». Elle a également salué la décision prise, en juillet dernier, en faveur d'un accord de libre-échange africain, qu'elle a qualifié de «décision révolutionnaire».

Noël Ndong

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Paris fait don de drones d'observation au Niger

Le général Thierry Marchand, directeur de la coopération de sécurité et défense, a matérialisé sa visite aux forces armées françaises à Niamey par la remise des appareils d'observation aux forces de défense et de sécurité nigériennes. C'est une technologie qui manquait aux forces du pays. Ce don de la France entre dans le cadre de la coopération sécuritaire et militaire avec le Niger, visant à lutter contre le terrorisme, à travers l'opération Barkhane.

Lors de cette mission, le gé-

ral Thierry Marchand a rencontré Issoufou Katambé, ministre de la Défense nationale, et Mohamed Bazoum, ministre de l'Intérieur. Mais rien n'a filtré des entretiens entre les deux membres du gouvernement nigérien et l'officier militaire français. Cette remise de matériel intervient quelques jours seulement après les lourdes pertes subies par l'armée française dans le crash de deux hélicoptères au Mali voisin, qui a fait treize morts.

N.Nd.







Rejoins - moi sur whatsapp sur le 06 484 1919 pour...

Consulter ton solde

Transférer de l'argent

Ouvrir ton compte bancaire

Acheter du Crédit téléphonique

... et bien plus encore

Comment accéder à LEO :

1. Enregistrez le numéro 06 484 1919 dans votre répertoire sous le nom de LEO UBA.
2. Recherchez LEO UBA dans votre liste de contacts WhatsApp.
3. Envoyez un message à LEO UBA pour afficher le menu.
4. Une fois le menu affiché, choisissez l'option A pour confirmer votre inscription.
5. Créez un code PIN pour servir de signature pour valider vos transactions.

Africa's global bank

www.ubagroup.com

Visitez    

POOL

L'école primaire Mingali-Bambou dotée d'un nouveau bâtiment

Le président de la fondation taiwanaise, Tzuxing Cheng-Ta-Hsieh, a coupé, le 2 décembre dans la localité, le ruban symbolique marquant l'inauguration de la nouvelle infrastructure, en présence des notables et responsables de l'enseignement du département.

Placée sous la tutelle du député d'Ignié, José Cyr Ebina, la cérémonie s'est inscrite dans l'optique de la mise en œuvre du projet d'amélioration du cadre scolaire en milieu rural. Il s'agit, a rappelé le directeur départemental de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation (DDEPSA) au Pool, Bruno Kongo, de mettre les apprenants dans de meilleures conditions d'apprentissage.

A cet effet, il a remercié la présidente de la fondation La cloche, Marie-Thérèse Massamba, partenaire de Tzuxing et réalisatrice du projet. « *Le partenariat de l'Etat avec la fondation La cloche nous a offert un meilleur cadre pour la scolarisation de nos enfants. La DDEPSA vous accompagnera dans toute votre action en faveur de l'école du Pool* », a-t-il signifié, avant d'exhorter les responsables de l'établissement ainsi que les parents d'élèves à faire de cette école un lieu idéal d'apprentissage et d'excellence pour les enfants.

« *Le mérite de Marie-Thérèse Massamba doit être soutenu par vos actions de protection et de préservation de l'école.*



Cheng-Ta-Hsieh coupant le ruban symbolique en compagnie de José Cyr Ebina

Soyez toujours disposés à décourager tout acte de sabotage ou de vandalisme qui pourrait provenir de tout individu mal intentionné », a-t-il renchéri.

Ce nouveau bâtiment, financé à raison de soixante-dix mille dollars, soit quarante-trois millions francs CFA par la fondation Tzuxing, comprend trois salles de classe d'une capacité d'accueil de cent cinquante élèves, soit cinquante par classe, et équipées chacune de vingt tables-bancs,

d'une table-bureau pour l'instituteur, un bloc administratif comprenant le bureau du directeur de l'école ainsi que la salle du conseil scolaire, un bloc de latrines de six cabines, soit quatre pour les élèves et deux pour le corps enseignant. Le délai de réalisation des travaux, auparavant fixé à quatre-vingts jours, n'a pu être respecté en raison des intempéries durant la période d'exécution du projet.

Jean Jacques Koubemba

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE BRAZZAVILLE

L'Intersyndicale s'oppose à l'octroi d'un prêt par la BDEAC

Les syndicalistes justifient leur opposition, entre autres, par le climat qui prévaut actuellement au sein de l'établissement sanitaire ainsi que la mauvaise gestion des fonds alloués par le Trésor public.

Dans une correspondance adressée au directeur général de la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC), l'intersyndicale du Centre hospitalier universitaire de Brazzaville (CHU-B) se dit opposée à l'octroi d'un crédit à leur structure. « *L'intersyndicale exprime son opposition ferme à l'octroi du prêt de douze milliards francs CFA demandé par le CHU-B à la BDEAC tant que sa gestion reste dans les griffes de l'Unité de santé internationale (USI)* », peut-on lire.

Cependant, elle se réserve le droit de lever son opposition lorsque, poursuit le document, la confiance sera rétablie et le dialogue renoué avec le département ministériel en charge de la santé.

Notons que la BDEAC avait accepté de financer le renforcement du CHU-B en créditant douze milliards francs CFA. « *Le projet de renforcement du CHU-Brazzaville apportera une solution sanitaire efficace à la population congolaise qui disposera ainsi d'une structure plus fiable* », indiquait un communiqué de la BDEAC.

Parfait Wilfried Douniama

COMMERCE INTRA-AFRICAIN

L'Union africaine exhorte les Etats à développer le secteur

Les pays africains ont été invités à créer les conditions qui s'imposent pour y parvenir, lors d'une réunion de haut niveau de l'organisation continentale, dont les travaux s'achèvent aujourd'hui, à Addis-Abeba, en Ethiopie.

« *L'Afrique se trouve dans une position unique, en ce sens qu'elle a accès à un marché inexploité. Les pays africains doivent libérer le commerce intra-africain, qui bénéficiera à toutes leurs économies* », a indiqué l'Union africaine (UA), soulignant la nécessité de lever les obstacles au commerce intra-continentale, dans la mesure où moins de 20 % des biens qui y sont produits restent actuellement en Afrique.

Estimant que le commerce intra-africain représente à peine 15 % du commerce total du continent, l'organisation a fait savoir que « *moins de 20 % de la production régionale reste dans la région* ».

Organisée sur le thème « *Fait en Afrique / Acheté en Afrique* », la réunion de haut niveau de l'UA vise à stimuler le commerce intra-africain. Il s'agit notamment de chercher à remédier à la faiblesse actuelle du commerce sur le continent africain.

A l'occasion, il a été souligné que l'Afrique, qui reste « *le continent le moins connecté du monde* », doit

Un accent a également été mis sur le potentiel considérable de l'accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlec), officiellement lancée en juillet dernier à Niamey, au Niger, avec l'objectif d'un démarrage du marché à partir du 1^{er} juillet 2020. L'accord de sa création a été signé par la totalité des pays du continent,

Zlec, l'UA admet qu'elle permettra d'augmenter de près de 60% d'ici à 2022 le commerce intra-africain et de donner un coup de fouet à l'ensemble de ses économies. Ce que ne croient nullement ses détracteurs qui évoquent le manque de complémentarité des économies et redoutent que des importations bon marché ne portent préjudice aux petits

conteste toujours le libre-échange, alors que le Fonds monétaire international y voit un moyen pour dynamiser l'économie africaine. C'est pour cela que l'institution presse l'Afrique de concrétiser sa grande zone de commerce abolissant les barrières tarifaires et non tarifaires pour amplifier la transformation économique de la région en stimulant le commerce intra-régional. L'institution financière estime que l'accord y relatif pourrait attirer plus d'investissements étrangers, en facilitant aussi la création de chaînes d'approvisionnement régionales, qui ont été des moteurs importants de développement dans d'autres régions du monde.

Nestor N'Gampoula

« L'Afrique se trouve dans une position unique, en ce sens qu'elle a accès à un marché inexploité. Les pays africains doivent libérer le commerce intra-africain, qui bénéficiera à toutes leurs économies »

« *se concentrer sur le développement de la connectivité et la construction de relations commerciales* ».

exception faite à l'Erythrée. A ce jour, au total, vingt-sept d'entre eux l'ont déjà ratifié. Depuis la création de la

producteurs agricoles et industriels. Le président américain, Donald Trump, par exemple,

OTAN

Trump, Macron et Erdogan enflamment le sommet du 70^e anniversaire

Une série de passes d'armes entre Donald Trump, Emmanuel Macron et Recep Tayyip Erdogan a aggravé la zizanie au sein de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (Otan), le 4 décembre, avant le sommet de son 70^e anniversaire, l'affaiblissant face à la montée en puissance de la Russie et de la Chine.

Les récentes déclarations du président français, jugeant l'Alliance née en 1949 en état de « mort cérébrale », et la montée de tensions avec le président turc au sujet de son intervention en Syrie, ont électrisé les échanges dans les heures précédant le début des commémorations à Londres, en Grande-Bretagne. Le milliardaire américain a lancé les hostilités en qualifiant les propos d'Emmanuel Macron de « très insultants » et « très, très méchants », ajoutant que « personne n'a besoin de l'Otan plus que la France ». Donald Trump a également durement critiqué la volonté de Paris de taxer les géants technologiques américains. Son administration a déjà menacé d'imposer des droits de douane pouvant atteindre 100% sur l'équivalent de 2,4 milliards de dollars de produits français dont le roquefort, les yaourts, le vin pétillant.

Pas de « clarification » avec Erdogan

Face au président français plus

tard dans la journée, le milliardaire américain a adopté un ton plus conciliant. Les deux dirigeants se sont accordés sur leur capacité à surmonter ce que Donald Trump a qualifié de « différend mineur » commercial.

Mais la fâcherie perdue concernant l'Otan. Le chef de l'Etat français est resté ferme et « maintient » ses propos qui ont irrité la plupart des alliés.

Le patron de l'Otan, Jens Stoltenberg, a défendu l'organisation, se disant « en désaccord ». « Il ne faut pas mettre en doute l'unité et la volonté des alliés de se défendre les uns les autres », a-t-il insisté.

Mais en interne, l'intervention lancée par Ankara en octobre, dans le nord-est de la Syrie, sans en informer les autres membres de l'Alliance, a fait monter la tension. La situation a tourné à l'incident diplomatique entre Paris et Ankara la semaine dernière, lorsque Recep Tayyip Erdogan a estimé que le président français était lui-même en état de « mort cérébrale ». « Quand

je regarde la Turquie, ils se battent à présent contre ceux qui ont combattu à nos côtés. Et parfois ils travaillent avec des intermédiaires » du groupe jihadiste Etat islamique, a renchéri Emmanuel Macron face à la presse avec Donald Trump.

En fin d'après-midi, une rencontre de près d'une heure rassemblant Emmanuel Macron et Recep Tayyip Erdogan ainsi que Boris Johnson et Angela Merkel n'a pas permis de régler le différend.

« Toutes les clarifications n'ont pas été obtenues et toutes les ambiguïtés n'ont pas été levées », a déclaré Emmanuel Macron à l'issue de la réunion. Avec la Turquie, a-t-il expliqué, « il y a des désaccords qui existent, des choix qui ne sont pas les mêmes, mais il y a la nécessité d'avancer ».

« La réunion a été intéressante, mais ce ne peut être que le début d'un processus de discussion plus long », a pour sa part déclaré Angela Merkel.

Pression sur les « mauvais payeurs »

Ces échanges ont éclipsé les défis dont devaient débattre les membres de l'Otan, qui se réunissaient mercredi matin dans un golf de luxe à Watford, en périphérie de Londres, après un dîner mardi soir autour de la reine Elizabeth II à Buckingham Palace. En tête des préoccupations : la montée en puissance de la Chine et la militarisation de l'espace, en plus des relations difficiles avec la Russie.

Vladimir Poutine a dénoncé mardi le comportement « pas correct voire grossier » de l'Otan, accusée par le Kremlin d'avoir continué à s'agrandir malgré les promesses faites, selon Moscou, avant la chute de l'URSS. Mais il s'est dit prêt à coopérer avec l'Alliance atlantique. « Nous devons initier un dialogue sans naïveté avec la Russie pour réduire la conflictualité » avec ce pays, a pour sa part soutenu Emmanuel Macron, réclamant comme « précondition » des

« avancées » sur le règlement de la crise entre la Russie et l'Ukraine.

Outre les attaques contre la France, Donald Trump, qui depuis son élection pousse ses alliés à augmenter leurs budgets militaires pour partager davantage le fardeau, a lancé une nouvelle charge contre les « mauvais payeurs » de l'Otan, notamment l'Allemagne.

Il veut maintenir la pression sur les alliés pour leur faire respecter leur engagement de consacrer 2% de leur produit intérieur brut à leurs budgets militaires en 2024. La France dépensera l'équivalent de 2% en 2025, mais l'Allemagne, à 1,42% en 2020, ne respectera pas son engagement avant le début de la décennie 2030.

S'il s'est félicité d'avoir « obtenu cent trente milliards de dollars », en référence à la somme que le Canada et les membres européens auront ajoutée aux budgets de la défense en quatre ans, Donald Trump s'est dit insatisfait.

D'après AFP

4^{ème} Conférence Internationale et Exposition sur les Hydrocarbures au Congo

CIEHC 4

WWW.OILGASCONGO.COM

19-21 FÉVRIER 2020
BRAZZAVILLE, RÉPUBLIQUE DU CONGO

CENTRE INTERNATIONAL DE CONFÉRENCE DE KINTÉLÉ BRAZZAVILLE

RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE
POUR TOUS LES ACTEURS DU SECTEUR
PÉTROLIER ET GAZIER AU CONGO

SPONSOR OR



SPONSOR ARGENT



SPONSOR ASSOCIE



ORGANISÉE PAR



LUTTE CONTRE LE SIDA

La route est encore longue

Le constat a été révélé par des organisations de la société civile, à l'occasion d'une conférence-débat qu'elles ont animée, le 4 décembre à l'Institut français du Congo de Brazzaville, sur le thème « Les organisations de la société civile font la différence ».

En rapport avec la Journée internationale de lutte contre le sida, célébrée le 1^{er} décembre, La Croix Rouge congolaise et son homologue française, ainsi que d'autres acteurs œuvrant dans la lutte contre cette maladie, sont intervenus tour à tour sous la coordination du Dr Marie Francke Puruehnce, secrétaire exécutive du Conseil national de lutte contre le sida. La conférence-débat organisée par l'association Serment universel, en partenariat avec l'ambassade de France au Congo, a eu pour but de mettre en valeur les actions de la société civile congolaise dans le combat contre ce fléau, de partager les expériences des différents acteurs et d'adopter des recommandations pour améliorer l'action des organisations de la société civile congolaise à cet effet. Selon les intervenants, parmi les personnes les plus touchées par le VIH/ sida, il y a

des hommes qui font des rapports sexuels entre eux et les professionnels du sexe. Ces personnes, s'estimant socialement marginalisées, sont confrontées à des diverses atteintes aux droits humains qui les rendent plus vulnérables au VIH.

Tenant compte des situations complexes auxquelles elles sont confrontées, certaines actions ont été menées. Entre autres, une enquête sur les violences et discriminations fondées sur l'orientation sexuelle et les questions du genre au Congo, en 2017. Cette étude a permis d'identifier plusieurs formes de violences dont certaines personnes sont victimes, notamment les violences psychologiques et physiques, le refus de prise en charge par les parents, le blocage dans l'accès à la justice; l'exclusion au lieu des activités vivrières, la négligence aux soins médicaux...



Des acteurs œuvrant dans la lutte contre le sida en pleine conférence-débat/Adiac

L'implication des organisations de la société civile est importante dans cette lutte, ont laissé entendre les orateurs. Il y a quelques années, ont-ils dit, la population clé n'avait pas d'espace pour tenir ses réunions, n'étant pas acceptée officiellement, jusqu'à l'adoption, en 2011, de la loi protégeant les personnes vivant avec le VIH. Aujourd'hui, ont-ils poursuivi, la route est encore longue

même si un bon chemin a été parcouru.

La célébration de la journée dédiée à la lutte contre le sida est une opportunité pour consolider tous ces atouts et aller de l'avant pour protéger davantage cette communauté, ont souligné les conférenciers. Ils ont indiqué qu'en 2012, une prévalence de 21% a été enregistrée, qui est passée à 41,2% en 2018. « On ne peut pré-

tendre faire de la lutte contre le VIH sida en mettant ces communautés à l'écart », ont-ils laissé entendre.

Pour la secrétaire exécutive du Conseil national de lutte contre le sida, il y a urgence de mettre en place une stratégie concernant la prévention. S'agissant de l'objectif 90 90 90, les intervenants ont fait savoir qu'il y a encore beaucoup à faire.

Rosalie Bindika

PATRIMOINE CULTUREL

L'artiste Yi Shan offre une sculpture en bronze à l'Unéac

La cérémonie de réception du buste par le président de l'Union nationale des écrivains et artistes du Congo (Unéac), Henri Djombo, s'est tenue le 3 décembre à Brazzaville, en présence du ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo, ainsi que de quelques artistes et auteurs, membres de l'organisation.

Oeuvre dynamique et vivant d'environ 2x0,55m de hauteur, la sculpture en bronze est baptisée «Dancer» (danseur). Elle a été fabriquée par l'artiste chinois, Yi Shan, qui n'a pas pu effectuer le déplacement de Brazzaville.

A travers sa représentante et présidente de l'association «Arts du siècle», Xu Gaisheng, l'artiste a témoigné que l'art et la culture africains sont un joyau de l'art mondial où les échanges humains sont actifs et participent à briser les frontières culturelles.

« L'art et la culture datent de longtemps. D'autant plus que la danse est beaucoup appréciée et pratiquée au Congo, l'artiste a jugé important d'offrir une sculpture qui affiche un homme et une femme en mouvement corporel. Le but de ce don est de promouvoir les échanges artistiques Chine-Afrique et de renforcer la coopération entre ces nations. Nos deux pays sont amis et entretiennent de très bonnes relations depuis plusieurs années. En cela, c'est un honneur de pouvoir offrir cette sculpture au Congo, notamment à l'Unéac », a indiqué Xu Gaisheng.



La photo de famille au terme de la cérémonie/Adiac

Acquérant la sculpture en sa qualité de président de l'Unéac, Henri Djombo a souligné qu'il s'agit avant tout d'un don offert au Congo pour contribuer à la péren-

nisation des échanges déjà fructueux entre les deux pays dans le domaine de la culture et de la coopération.

« La Chine et le Congo sont des

amis depuis plus de cinquante ans avec une vision commune de l'avenir, riche de différentes expériences et promesses. Nous remercions l'artiste et témoi-

gnons beaucoup de respect à l'endroit de son talent et de sa notoriété. L'œuvre est grande, belle, puissante et magnifique. L'Unéac, parce qu'elle n'a plus de siège, a sollicité le ministère de la Culture et des arts de pouvoir la conserver et en assurer l'exploitation », a-t-il déclaré, dans son mot de remerciement.

Au terme de la cérémonie, le ministre Dieudonné Moyongo a rappelé toute sa disponibilité à pouvoir coopérer avec l'Unéac, partenaire indispensable de la Chine. En retour, il a offert une sculpture en bois signée Mouanga fils, un artiste congolais qui était en Chine l'an dernier pour des travaux avec ses collègues artistes chinois.

Notons que Yi Shan est un grand artiste chinois, dont l'œuvre navigue entre la peinture traditionnelle à l'encre, l'abstraite et la digitale contemporaine. Il se distingue par son travail créatif duquel apparaît sa pensée profonde, ancrée dans une forte charge émotive. Il a récemment reçu le « Prix de l'innovation en peinture à l'encre contemporaine », lors de la deuxième édition de la célèbre exposition d'artistes chinois.

Merveille Atipo

« La Chine et le Congo sont des amis depuis plus de cinquante ans avec une vision commune de l'avenir, riche de différentes expériences et promesses. Nous remercions l'artiste et témoignons beaucoup de respect à l'endroit de son talent et de sa notoriété. L'œuvre est grande, belle, puissante et magnifique. L'Unéac, parce qu'elle n'a plus de siège, a sollicité le ministère de la Culture et des arts de pouvoir la conserver et en assurer l'exploitation »,

FESTIVAL BILILI BD

L'événement s'ouvre avec faste

La quatrième édition du festival Bilili BD a pris son envol le 3 décembre, à l'Institut français du Congo (IFC). Placée sous le signe de la valorisation des super héros du quotidien, le rendez-vous réunit plus d'une vingtaine de participants locaux et internationaux.

Après la conférence de presse animée en matinée pour présenter le programme des activités et les différents artistes ayant fait le déplacement pour l'édition de cette année, le festival Bilili BD a réuni le public pour une alléchante discussion autour du thème « L'Afrique, pertinence du super héros du quotidien ». Lors des échanges, le panel a fait prendre conscience au public que la notion d'héroïsme n'équivaut pas seulement à avoir des ailes pour s'envoler ou pouvoir disparaître par un claquement de doigt. Sans autre super pouvoir que la bravoure, la résilience et la résolution, l'on peut être héros, dès lors qu'on arrive à faire bouger les choses en apportant du changement et du bonheur autour de soi.

Malika Brahmi, CEO du studio 2D3D animation à Angoulême (France) et invitée de cette édition, estime que tout le monde peut être héros du quotidien en instaurant l'amour, la paix et la joie à travers des actions qui rendent meilleur le monde. « *Lorsqu'une femme met au monde un enfant, on assiste là à un acte d'héroïsme car c'est vraiment spectaculaire* », a-t-elle indiqué. Et c'est

à cela qu'elle invite la jeunesse africaine et particulièrement celle du Congo, à pouvoir se lever et agir pour développer le continent. A en croire le panel, il suffit avant tout de le désirer, ensuite d'œuvrer car le potentiel, ce n'est pas ce qui manque. Poursuivant cette première journée, le festival a été officiellement lancé en soirée par la directrice générale des Arts et des lettres, Emma Mireille Opa Elion, qui a exprimé toute sa satisfaction de voir l'art et la culture réunir autant d'hommes et de femmes rêvant de promouvoir et partager leur passion commune autour de la bande dessinée (BD) et bien d'autres arts graphiques. En outre, elle a souhaité que le partenariat signé entre la Cité internationale de la BD et celle de l'image d'Angoulême et le Congo pour la valorisation de cet art porte de beaux fruits.

Emue de voir le festival faire son bout de chemin, sa fondatrice, Elyon's, a particulièrement remercié tous les partenaires qui les accompagnent depuis le début de l'aventure. Elle a également témoigné sa reconnaissance à l'endroit des artistes et du public sans lesquels le festival n'aurait aucun sens.



Une vue du panel face au public lors de la conférence débat/Adiac

« Iqbal, l'enfant qui n'avait pas peur » ouvre la série des projections

Ce film est un long métrage d'animation franco-italien réalisé par Michel Fuzellier et Babak Payami, sorti en salle, en France, fin août 2016. Adapté du roman de Francesco D'Adamo « Iqbal, un enfant contre l'esclavage », inspiré de la vie d'Iqbal Masih qui militait pour les droits de l'enfant, le film utilise un mélange de dessins animés traditionnels et de technologies avancées.

Produit par le studio 2D3D, « Iqbal, l'enfant qui n'avait pas peur » raconte l'histoire d'un jeune garçon pakistanais réduit en esclavage et contraint de travailler, comme de nombreux autres enfants, dans une fabrique de tapis. Mais Iqbal n'est pas comme les autres : il utilise un point qu'il est le seul à savoir faire. Un jour, son frère tombe gravement malade et, pour qu'il soit guéri, il lui faut des médicaments très coûteux. Croyant bien faire, Iqbal attend la nuit pour

s'éclipser vers la ville et pour aider sa mère à soigner son frère, il n'a pas d'autres solutions que de vendre sa chèvre, le cœur serré. Cependant, rien ne se passe comme prévu. Notons que le festival Bilili BD se poursuit jusqu'au 7 décembre à l'IFC à travers des master class, conférences-débats, expositions, présentation et ventes-dédicaces d'ouvrages, projections cinéma, jeux vidéo, cosplay, concours et remises de prix.

Jessica Atipo

GYMNASTIQUE RYTHMIQUE

Le Congo fait ses premiers pas

Habitée à l'aérobic et l'artistique, la Fédération congolaise a posé les bases du développement de la gymnastique rythmique, le 3 décembre, au gymnase Maxime-Matsima, à l'occasion de l'ouverture du tout premier camp d'entraînement que le pays abrite.

La Fédération congolaise de gymnastique (Fécogym) attendait, pour le compte des Jeux africains, un praticable pour l'aérobic. Malheureusement, celui qui lui a été fourni servait pour la gymnastique rythmique. Quatre ans après, l'acquisition de ce matériel lui a donné des idées pour s'engager dans le développement de la gymnastique rythmique. Le camp d'entraînement des entraîneurs pour la gymnastique rythmique, animé par deux experts de la Fédération internationale de gymnastique (FIG), Maria Teresa Simas et Inès Pereira Xavier, regroupe six entraîneurs du Congo contre deux du Bénin et un du Cameroun. La participation du Sénégal était attendue jusqu'au jour de l'ouverture. Outre les entraîneurs, on note la participation de neuf jeunes pratiquantes congolaises, deux venues du Cameroun et un du Bénin.

Ce stage obtenu grâce à l'aide de la FIG a pour but de former les futures championnes en les fami-

liarisant à la discipline dès le bas âge. « *Ce camp est la bienvenue pour initier les enfants de très bas niveau, notamment ceux de 8 à 15 ans pour faire la pratique de la gymnastique rythmique. A partir du moment où ils auront des acquis du point de vue âge qui peuvent amener dans huit ans à sortir un champion national ou international. Nous ne sommes pas trop pressés mais nous suivons la logique de la*

science. Cette même science veut que pour que le muscle se développe, il faut un rythme donné », a commenté François Bakana.

Le président de la Fécogym a expliqué que la fédération s'est lancée dans cette vision parce que la gymnastique rythmique intéresse le féminin. « *Les filles s'expriment mieux dans ce genre de gymnastique. Voilà pourquoi nous avons voulu qu'elle soit pratiquée au Congo. Elle ne coûte pas chère*

surtout lorsque vous avez le praticable olympique comme celui que nous avons eu pendant les jeux africains. La gymnastique rythmique n'est pas plus difficile que la gymnastique aérobic. C'est facile de façonner un champion au fur et à mesure dans quatre voire huit ans », a-t-il insisté.

L'experte de la FIG a rappelé que cette instance, qui est prête à financer et permettre à ce cours

de se dérouler partout dans le monde, avait initié ce programme après avoir échangé avec les experts de différentes nationalités pour transmettre les connaissances et savoirs aux demandeurs.

Ouvrant le stage, le directeur général des Sports a salué les efforts déployés pour traduire dans les faits les recommandations du ministre de tutelle. « *Il n'y a pas de commentaire à faire, sinon vous rappeler que dans la logique du ministre des Sports et de l'éducation physique, la formation occupe une place de choix et surtout celle des jeunes. Lorsque nous constatons la présence des jeunes filles qui sont appelées à participer à ce camp, nous en sommes fiers* », a déclaré Jean Claude Bindélé.

Rappelons que la gymnastique a huit disciplines. Le Congo n'avait jusqu'alors développé que trois d'entre elles, à savoir l'artistique et l'aérobic plus la gymnastique pour tous.

James Golden Eloué



Les expertes animant le camp/Adiac

FOOTBALL

Le président Denis Sassou N'Gusso en visite au Real Madrid



Les présidents Denis Sassou N'Gusso et Florentino Perez posant dans la salle des trophées du Real Madrid (crédit photo Real Madrid)

En marge de la Cop 25, qui se déroule dans la capitale espagnole, le chef de l'Etat congolais a été reçu par Florentino Perez, président du Real Madrid, dans l'antre de ce club, le stade Santiago Bernabeu. Selon le site officiel de Real Madrid, Denis Sassou N'Gusso a eu le droit à une visite VIP, la loge d'honneur, les vestiaires, le terrain et le musée du club. Florentino Perez a offert le mythique maillot blanc au président, floqué de son nom et du numéro 1 et une réplique en argent du stade.

De quoi satisfaire le président de la République du Congo, fervent supporter du club, aux dix Ligues des champions.

Camille Delourme

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

National 2, 13^e journée

Groupe A

Pythoclès Bazolo a inscrit son 9^e but de la saison en doublant la mise pour Bobigny face à Saint-Maur (2-0). Trey Vimalin était remplaçant lors du succès de la réserve de Reims face à Haguenau (2-1). Mignon Ndingha et Drancy prennent l'eau à Epinal (0-3).

Groupe B

Kévin Mangoua était aligné au coup d'envoi de la victoire de la réserve d'Angers face à Oissel (1-0).

Rouen et Archi Fataki, titulaire, battent Saint-Brieuc (2-0).

Loris Mouyokolo a joué l'intégralité de la victoire de la réserve de Lorient à Granville (1-0). Remplacé à la 63^e, Christopher Ibayi était aligné côté manchois. L'Avranchais Ronald Bafounta et le Lorientais Rudy Ebono étaient absents.

Groupe C

Blois l'emporte sur le terrain de la réserve de Montpellier (1-0). Seul Daniel Moutala, remplacé à la 59^e, a joué. Herman Mongomba et Jean-Bertrand Badia Mouanga. Les Blésois sont 2^e à 6 points du leader, Sète. Les Herbiers l'emportent face à Angoulême (4-1). Davel Mayela a ouvert le score pour les Vendéens (46^e) avant d'être remplacé à la 73^e. Kévin Mondziaou Zinga est entré à la 66^e alors que le score était de 2-1 pour Les Herbiers.

Saint-Pryvé-Saint-Hilaire s'impose à Chamalières (2-1). Fulgency Kimbembé était titulaire, tandis qu'Alexandre Obambot est resté sur le banc.

Groupe D

Louhans-Cuiseaux corrige Hyères (3-0). Aligné en défense centrale, Kévin Mingoua a joué toute la rencontre.

Chris Malonga a joué 63 minutes lors de la victoire de Martigues face à la réserve de Monaco (1-0). Chrislain Matsima était titulaire en défense côté asémiste.

Saint-Priest est tenu en échec par Annecy (1-1). Christopher Loumingou a été remplacé à la 46^e, tandis que Ronald Ngouma et Jean-Bryan Boukaka ont joué l'intégralité du match. Christopher Bitsamou était absent.

Fréjus-Saint-Raphaël et Jonathan N'Sondé, titulaire, battent Endoume (1-0).

La réserve de l'OL bat celle de l'OM (2-0). Niels Nkounkou était titulaire, alors que Levy Mouko est sorti du groupe.

Camille Delourme

COURS FIFA

Les entraîneurs- instructeurs congolais acquièrent des nouvelles connaissances

L'échange d'expériences avec l'instructeur Fifa, Michel Ritschard, a donné à la première vague des instructeurs congolais des connaissances devant leur permettre de relever le défi de la formation des jeunes entraîneurs sur le territoire national.

Le cours qui s'est déroulé du 25 au 30 novembre, au siège de la Fédération congolaise de football (Fécofoot), a été principalement axé sur la formation d'instructeurs, c'est-à-dire les formateurs d'entraîneurs. Il a permis aux participants de renforcer leurs connaissances dans le coaching d'équipe et le coaching de joueur. Ce cours a donné l'occasion aux instructeurs

modèle d'entraînement intégré, le jeu défensif et offensif, la phase de transition (défense-attaque-défense) et le dosage d'entraînement et récupération... L'instructeur de la Fédération internationale de football association (Fifa) a, en effet, partagé sa riche expérience, son savoir et savoir-faire en tant qu'homme et en tant que spécialiste à ses apprenants. Le privilège d'avoir

les instructeurs formés à partager leur expérience, surtout dans les départements où le besoin se fait souvent sentir. « Nous attacherons beaucoup d'importance à cette première vague d'instructeurs. Maintenant que la balle est de votre côté, nous attendons de vous le travail sur le terrain. Il s'agit de partager ces connaissances. Nous avons dans les départements



La photo de famille des participants avec le président de la Fécofoot et l'instructeur Fifa Adiac

congolais de corriger les erreurs pédagogiques qu'ils commettaient souvent dans l'exercice de leur métier. « J'ai terminé ma mission d'une semaine de ce cours avec une grande satisfaction de l'engagement des participants, de leur intérêt à la formation, de leur travail pratique et théorique. Nous avons pu corriger les erreurs pédagogiques que les entraîneurs faisaient encore », a commenté, au terme de la formation, Michel Ritschard.

Durant une semaine, ils ont été, entre autres, enseignés sur le football d'aujourd'hui, le modèle d'un projet de jeu, la différence entre coach et instructeur, le coaching d'entraînement, le

reçu des nouvelles connaissances, a reconnu le directeur technique national de la Fécofoot, Gaston Tsangana, place les instructeurs congolais face à un nouveau défi : celui de transmettre les connaissances à ceux qui en ont besoin.

L'instructeur de la Fifa a félicité la Fécofoot pour son orientation consacrée à la formation, lui demandant de créer les conditions pour maintenir les entraîneurs dans la formation. Il a, en outre, suggéré à la Fécofoot de multiplier des cours internes à ceux qui ont l'envie d'apprendre.

Le président de la Fécofoot, qui attend beaucoup de cette première vague, s'est dit prêt à créer les conditions pour aider

beaucoup de difficultés. Il y a des jeunes volontaires qui sont dans ces lieux qui n'ont pas la connaissance. Vous devez faire des programmes pour des descentes sur le terrain afin de partager ces connaissances », a déclaré Jean Guy Blaise Mayolas. Les apprenants, dont tous les espoirs reposent sur eux, ont promis de relever le défi. « Les connaissances reçues seront capitalisées afin de nous permettre de contribuer au développement du football congolais, pour ne pas dire africain. C'est aussi une grande richesse que vous nous léguerez. Nous allons en faire bon usage pour la suite de notre carrière », ont-ils assuré.

James Golden Eloué

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

www.lesdepechesdebrazzaville.fr

NÉCROLOGIE

Les enfants Morapenda, les familles Gombet, Okamba, Odicky ont la profonde douleur de vous informer du décès de leur grand-mère, mère et tante, Marie-Germaine Ngala, le 28 Novembre 2019 au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n° 12 de la rue 5 février, à Poto-Poto derrière la gare centrale de Brazzaville (rfce : église la Chapelle des Vainqueurs) Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



Wilfrid Olo, agent des Dépêches de Brazzaville, Mmes Olo née Nina Kalebi Madéleine, Bomo née Martine Onganda, les familles Ekoulou et Leyomi, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur oncle, frère, mari, fils et père, Thomas Bomo, survenu le 25 novembre 2019, à l'hôpital militaire Pierre Mobengo à Brazzaville des suites d'une maladie. La veillée mortuaire se tient au domicile de l'illustre disparu sis au quartier Massengo, arrêt Manguier, vers Domaine. Le programme et la date de l'enterrement seront communiqués ultérieurement.

MAISON À LOUER

Quartier BACONGO / Arrêt Main- Bleu
2 Chambres, Salon, Douche Toilette, plus 2 Studios, Toilette, Jardin et Garage
Contact : Mme Clara au 05 376 73 91

À VENDRE

Maison (R+1) à 3 chambres (douches et toilettes) dans les chambres, salon avec salle à manger, cuisine, véranda, plus un studio dehors avec douche et toilettes. À l'étage : un bureau, chambre +douche et toilette. La maison est déjà au niveau de la dalle, les tuyaux de la plomberie et l'électricité sont déjà installés. Localisation: kintélé, a la station Aogc, 2ème parcelle du goudron, ruelle avec lampadaires superficie: 10/20 m (demi parcelle), montant : 15 millions.
Contact : 06 995 93 93



Toussaint Edgard Ibara, agent des Dépêches de Brazzaville, les enfants Ngouabi et la famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur père, oncle, neveu et grand père, Bernard Ngouabi, survenu le 29 novembre 2019 au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile du défunt, sis 174 bis de la rue Louingui, vers l'école Gampo Olilou, à Ouenzé.



**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Gusso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9h - 17h
SAMEDI 9h - 13h



ASSISTANCE

Le chef de l'Etat déterminé à améliorer les conditions des personnes vivant avec handicap

Dans une adresse à l'occasion de la Journée internationale des personnes vivant avec handicap, le chef de l'Etat s'est accordé le défi d'œuvrer pour une République démocratique du Congo (RDC) où chaque personne aura sa place et où l'exclusion, sous quelque forme que ce soit, n'aura plus droit de cité.

C'est à un véritable plaidoyer en faveur des personnes vivant avec handicap que s'est livré le président de la République dans son adresse, le 3 décembre, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale dédiée à cette catégorie sociale. Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, une fois de plus, a réaffirmé son engagement à œuvrer pour l'avènement d'une société congolaise inclusive fondée sur l'égalité des chances où « la reconnaissance et la promotion du droit à la différence sont une réalité dans tous les domaines de la vie ». En fait, c'est l'image d'une personne naturellement altruiste, portée vers l'émergence d'un Congo solidaire, qu'a projetée Félix Tshisekedi dans son allocution aux accents humanistes.



Félix Tshisekedi déterminé à améliorer les conditions des personnes vivant avec handicap

Circonscrivant son propos autour du thème « *Promouvoir la participation des personnes handicapées et leurs dirigeants : agir pour le programme de développement 2030* », le chef de l'Etat a exhorté les principaux concernés à bannir tout complexe en ayant confiance en eux-mêmes. La RDC, a-t-il dit, « a besoin de tout le monde et de toutes les énergies

pour sa reconstruction ». Il les a invités à se sentir capables d'œuvrer comme tous les autres citoyens pour leur propre épanouissement, ajoutant qu'il accordera une attention particulière à la situation des femmes et des enfants handicapés qui nécessite une double attention du fait de leur marginalisation.

Le président de la République s'est, par ailleurs,

accordé le défi d'œuvrer pour une RDC où chaque personne aura sa place et où l'exclusion, sous quelque forme que ce soit, n'aura plus droit de cité. Pour concrétiser sa vision d'un Congo qui promeut le droit à la différence, il a invité le parlement à l'examen et l'adoption rapide de la loi organique portant participation, promotion et protection de cette catégorie

sociale telle que recommandée par l'article 49 de la Constitution. Le chef de l'Etat a encouragé les deux chambres législatives - Assemblée nationale et Sénat -, qui ont déjà inscrit dans leurs calendriers respectifs l'examen et l'adoption de ce projet de loi, « à faire diligence afin de doter le pays d'un outil particulier devant encadrer, entre autres, la question de l'accessibilité des personnes vivant avec handicap ».

Pour rappel, la Journée mondiale des personnes handicapées est organisée chaque 3 décembre depuis 1992 par les Nations unies, afin de soutenir ces personnes en veillant notamment au respect de leurs droits et à leur intégration dans la vie politique, économique, sociale et culturelle.

Alain Diasso

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Félix Tshisekedi bientôt devant le Congrès

Le chef de l'Etat sera face, pour la première fois de son mandat, probablement vers mi-décembre, aux députés nationaux et sénateurs.

Une folle rumeur annonçant le discours du chef de l'Etat, le 3 décembre, devant les deux chambres du parlement réunies en congrès, a fait le tour de Kinshasa. Il a fallu le démenti du bureau de l'Assemblée nationale, par un communiqué de presse, pour que les choses entrent dans l'ordre. S'il est vrai qu'au plan constitutionnel, le président de la République est appelé à s'exprimer devant le Congrès une fois l'an, généralement sur le prolongement de la session budgétaire, aucune date n'est pour l'heure officiellement avancée pour qu'il se soumette à cet exercice. « Il est fort probable que le Congrès ait lieu avant la clôture de la session ordinaire du parlement prévue le 15 décembre », s'est contenté d'expliquer une source proche de la présidence de la République.

Ce qui est vrai est que Félix Tshisekedi ne vas pas déroger à cette pratique parlementaire qui veut qu'il s'exprime annuellement devant les élus du peuple sur la marche du pays. La particularité ici est qu'il sera amené à rencontrer, pour la première fois, les députés nationaux et sénateurs de son premier mandat. Bien que son discours sur l'état de la Nation ne fasse pas, selon la Constitution, l'objet des débats parlementaires, il saisira naturellement l'opportunité pour lever certaines zones d'ombre sur des faits liés à la gestion des affaires de l'Etat.

Une façon pour lui également de s'auto évaluer en dressant un bilan à mi-parcours de la première année de son quinquennat. L'occasion faisant le larron, Félix Tshisekedi pourrait égrener ses nombreuses réalisations à l'aune de ses promesses électorales et entrevoir de nouvelles perspectives. Il va sans dire qu'un accent particulier sera mis sur la gratuité de l'enseignement de base pour laquelle députés et sénateurs aimeraient avoir de plus amples explications afin de se forger, à ce sujet, une solide conviction. Pour maints analystes, il sera difficile au chef de l'Etat d'éviter les tribulations qui caractérisent aujourd'hui le fonctionnement de la coalition Front commun pour le Congo (FCC)-Cap pour le changement (Cach) sur fond de tension entre ses délégués. Il trouvera certainement les mots qu'il faut pour apaiser les esprits et recadrer tous ceux qui dérapent en surfant sur une éventuelle fracture de la coalition.

En retraite politique récemment à Kisantu, au Kongo central, les cadres du FCC ont réitéré leur adhésion à la coalition et prôné son maintien, faisant fi des frictions de ces derniers jours avec leurs partenaires du Cach. De quoi rassurer Félix Tshisekedi dans sa volonté d'harmoniser les rapports entre les deux grands blocs politiques de la coalition au pouvoir, en l'occurrence le FCC et Cach.

A.D

FORUM «LES HÉROÏNES»

Près de deux cents entrepreneures attendues à Kinshasa

La rencontre va réunir le 10 décembre, dans la capitale congolaise, des cadres d'entreprise ou simplement ambitieuses au regard de leurs potentialités et valeurs intrinsèques pour réfléchir, à intelligible voix, sur les défis qui sont les leur dans un monde en perpétuelle mutation.

Lancé en 2017, le forum organisé par Jeune Afrique Médias Group, en partenariat avec le Groupe Adiac, est à sa troisième édition. Un programme alléchant dédié au leadship féminin est censé meubler cette rencontre exceptionnelle avec, à la clé, formations, conférences-débats et networking. Une série de panels et ateliers de développement personnel et professionnel, en comité restreint, devra donner aux participantes les outils nécessaires pour renforcer leur leadership sur fond de partage d'expériences. Elles bénéficieront d'un accompagnement personnalisé censé booster leur carrière, concrétiser leurs projets et renforcer leur réseau.

Durant l'espace plénière qui va suivre l'ouverture solennelle, des femmes dirigeantes vont partager leurs expériences et livrer, à l'occasion, des sages conseils aux futures femmes leaders. Des intervenantes triées sur le volet, au regard de leur profil, seront de la partie pour élever le niveau des débats. De la reconversion professionnelle au cumul d'activités, en passant par le renouvellement des techniques de management, il y aura forcément matière à aiguïser les appétences qui vont se manifester. Des femmes cadres et entrepreneures ont de bonnes raisons de participer à ce forum qui vise non seulement à renforcer leur réseau d'influence en prenant part à des sessions de networking de haut niveau, mais aussi, à leur donner des clés concrètes visant à libérer leur potentiel en tant que femmes-leaders.

Il est à noter que le forum "Les Héroïnes" vise à former la génération des femmes-leaders de demain. Il rassemble chaque année deux cents participantes, cadres et entrepreneures à très fort potentiel pour une journée d'inspiration exceptionnelle.

Alain Diasso

PÉTROLE

Des centaines de blocs et de superficies à explorer en Afrique

La Chambre africaine de l'énergie juge indispensable de mettre en œuvre les réformes fiscales pour attirer des capitaux et la technologie dans l'exploration.

Le potentiel pétrolier reste sous-exploité dans le continent africain. Pour cause, le secteur n'est toujours pas suffisamment attractif pour les majors. La question revient en force avec les dernières perspectives énergétiques. Africa energy outlook 2020 parle de centaines de blocs et de superficies disponibles pour les investisseurs dans la région, du Sénégal au Nigeria en passant par la Somalie. Par ailleurs, l'organisation prédit une concurrence féroce pour attirer les capitaux d'un groupe diversifié d'explorateurs venus d'Amérique du Nord, d'Europe, de Russie, de Chine, d'Inde, d'Asie du sud-est et du

Moyen-Orient.

Pour préparer le terrain, certains décideurs africains ont révisé leur cadre juridique et fiscal pour promouvoir désormais l'exploration. La République démocratique du Congo est à mettre dans le lot avec

vertes de calibre mondial en Afrique. L'année en cours se clôture avec la signature de pas moins de neuf contrats pour un pays comme le Gabon. C'est le fruit, apprend-on, de l'adoption du nouveau code des hydrocarbures. Mais cette affluence

diqué en place. Par contre, la Mauritanie est citée pour la plus grande découverte réalisée par Kosmos energy. Toutefois, l'Afrique continue de faire face à un mal redoutable : son instabilité. Il serait stratégiquement plus efficace que les pays

concilier leurs attentes en matière de gains fiscaux à court terme avec la nécessité d'attirer des investissements sur le long terme en exploration », lance cette organisation.

D'emblée, l'on présente 2020 comme une année de forage et le continent est la frontière la plus en vue au monde. « Il appartient aux gouvernements et aux législateurs africains de fournir le cadre approprié pour continuer à attirer ce type d'acteurs prêts à prendre des risques et à parier sur le potentiel de notre continent », estime la Chambre africaine de l'énergie.

Laurent Essolomwa

« Il appartient aux gouvernements et aux législateurs africains de fournir le cadre approprié pour continuer à attirer ce type d'acteurs prêts à prendre des risques et à parier sur le potentiel de notre continent »

ses réformes dans le secteur des hydrocarbures. A ce stade, signalons que plusieurs recherches ont permis de nouvelles décou-

vers ce pays prouve à suffisance l'intérêt croissant des investisseurs. Il est question de continuer d'adapter la législation et le cadre juri-

africains voient le long terme. « La Chambre africaine de l'énergie appelle les gouvernements à trouver de meilleurs moyens de

NORD-KIVU

Deux organisations s'opposent à la promulgation de l'édit sur la protection des défenseurs des droits de l'homme

L'Union nationale de la presse du Congo (UNPC) et l'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) ont tenu une conférence de presse conjointe, le 3 décembre à Goma, au cours de laquelle ils ont reproché au texte soumis au gouverneur par l'Assemblée provinciale de ne pas prendre en compte la protection des journalistes.

Le secrétaire exécutif de l'Olpa, Alain Kabongo Mbuyi, et le président de la commission de discipline de la section provinciale de l'UNPC, Valéry Mukosasenge, ont indiqué avoir adressé, le 29 novembre dernier, une correspondance au gouverneur de la province du Nord-Kivu pour lui demander de ne pas promulguer l'édit portant protection des défenseurs des droits de l'homme dans cette partie du pays. Motivant cette action commune, Valéry Mukosasenge a expliqué que ce texte adopté par l'Assemblée provinciale, dans la première quinzaine de novembre, « ne prend pas en compte la protection des journalistes ». Ce projet d'édit assimilerait le journaliste au défenseur des droits de l'homme sans l'indiquer clairement dans ses dispositions.

Valéry Mukosasenge a ajouté qu'un avant-projet d'édit ayant fait l'objet d'un examen minutieux d'une équipe d'experts des deux organisations a été transmis au gouverneur. Ce texte proposé, a-t-il assuré, prend en compte les intérêts des défenseurs des droits humains et des journalistes travaillant dans la province.



Valéry Mukosasenge et Alain Kabongo Mbuyi, lors de la conférence de presse. Photo Olpa

La particularité du texte soumis par Olpa et l'UNPC

A en croire Alain Kabongo Mbuyi, les innovations apportées à cet édit sont notamment son intitulé, l'évocation de la législation sur les médias dans l'exposé des motifs ainsi que la définition du journaliste et du média. Ce document traite également des droits reconnus à un journaliste dans le cadre de son travail, de la protection de la femme journaliste, des obligations professionnelles d'un chevalier de la plume et du micro, de la protection des sources, etc. Il relève aussi l'obligation faite au gouvernement d'organiser et d'adapter l'aide directe et indirecte à la presse au niveau local, car il s'agit de la libre administration

des provinces. Le secrétaire exécutif de l'Olpa a admis qu'il n'était pas encore tard pour mieux faire. De ce fait, il a appelé la corporation des professionnels des médias à rester optimiste sur l'aboutissement heureux de cette démarche, étant donné que l'autorité, à qui appartient le pouvoir souverain d'appréciation, a été saisie avant la promulgation de ce texte juridique. Ce qui importe présentement, a-t-il signifié, c'est le renvoi en seconde lecture de cet édit devant l'Assemblée provinciale afin que les correctifs y soient apportés. Il a, par ailleurs, exclu en passant toute manipulation politique ou politicienne dans cette initiative législative.

Lucien Dianzenza

KONGO CENTRAL

Des coups de feu entendus dans l'enceinte de l'Assemblée provinciale

La situation a causé la suspension de la plénière du jour qui s'est terminée en queue de poisson et le gouverneur ainsi que tous les membres du bureau seraient convoqués d'urgence à Kinshasa.

Une ambiance non habituelle a régné le 4 décembre à l'Assemblée provinciale du Kongo central, alors que les députés provinciaux s'attendaient à examiner la motion de défiance contre le gouverneur Atou Matubuana.

Un coup de feu tiré par un policier non autrement identifié a perturbé le déroulement de la plénière. On signale également la destruction de certains biens de cette institution dont le marteau de son président, le micro et certains autres matériels.

Les images qui circulent font voir des personnes agitées, poussant des cris de colère, pendant que les membres du bureau et le gouverneur ont été évacués. D'autres sources indiquent que certains élus provinciaux, proches d'Atou Matubuana, s'opposaient à la tenue de cette séance plénière qui devrait sceller le sort du gouverneur.

La motion de défiance, rappelons-le, a été initiée par le député provincial André Massumbu Baya. Le gouverneur Atou Matubuana et son adjoint venaient d'être réhabilités vendredi dernier par le ministre de l'Intérieur, Gilbert Kankonde, après quatre mois environ de suspension à cause du scandale sexuel dans lequel étaient impliqués le vice-gouverneur, Justin Luemb, a et l'assistance du gouverneur, Mimi Muyita.

Sur les réseaux sociaux, le vice-gouverneur accusait son chef d'être l'auteur intellectuel du piège qui lui était tendu.

Lucien Dianzenza

INTERVIEW

Tony Van der Eecken : « Cela va de soi que nous mettions un accent particulier sur la culture congolaise »

Au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles (Bozar), la rumba a sa place. En effet, dans cet entretien exclusif, le programmateur précise au Courrier de Kinshasa que le centre culturel belge a souvent fait la part belle à cette musique, notamment avec le concert inédit de 2010, à l'occasion du cinquantenaire de la République démocratique du Congo (RDC). Sans oublier aussi les hommages à Papa Wemba en 2016 et 2017, puis les deux shows «Rumba Lumumba» en 2018 qui ont, à chaque fois, drainé du monde. Quant à la prochaine programmation, elle entend cette fois rendre hommage à Luambo Makiadi en marge de la célébration des 30 ans de sa mort.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Comment pourrait-on vous présenter à nos lecteurs ?

Tony Van der Eecken (T.V.E.) : Je m'appelle Tony Van der Eecken et je suis l'un des quatre programmateurs de musique ici au Palais des Beaux-Arts. Je m'occupe surtout des musiques non européennes, d'Afrique, d'Inde, latino-américaines et de partout ailleurs.

L.C.K. : Eu égard aux liens historiques qui lient la Belgique à la RDC, le Bozar dédierait-il une programmation à ce pays ?

T.V.E. : C'est évident ! Nous sommes le Palais des Beaux-Arts, c'est un lieu symbolique mais surtout le plus grand lieu culturel de Bruxelles et de la Belgique. Cela va de soi qu'avec nos liens historiques, nous mettons un accent particulier sur la culture congolaise. Nous sommes perçus comme un centre culturel qui représente le roi, les autorités,

c'est évident qu'ici à Bruxelles nous prêtons une particulière attention à la musique congolaise et pas seulement moderne. Nous avons donc aussi travaillé avec la musique traditionnelle Kongo, en présentant pas mal de groupes autour de cette musique. Par ailleurs, nous avons organisé de grandes manifestations commémoratives comme celle des 50 ans du Congo en 2010. Et, au décès du grand acteur Dieudonné Kabongo, la communauté congolaise a demandé si nous pouvions mettre à sa disposition une salle pour organiser une manifestation. Puis, à la suite du décès de Papa Wemba, elle a demandé la même chose, on le lui a accordé et un an après, cela s'est reproduit. Il y a eu une période où la diaspora réclamait une reconnaissance de la figure de Lumumba, alors nous avons mis à contribution des historiens et des musicologues pour répondre à cette demande. Ils ont sélectionné plus de vingt chansons de



Le programmateur Tony Van der Eecken

la rumba congolaise où était mentionné le nom de Lumumba. Nous avons construit une programmation autour de ces titres d'avant l'indépendance jusqu'à maintenant. Un spectacle baptisé "Rumba Lumum-

ba". C'était un grand succès la première fois. Nous avons rejoué le show la même année dans une salle plus grande et c'était toujours complet. Nous avons raffiné en invitant Sam Mangwana à y partici-

per, c'était merveilleux ! Nous avons invité la Radio-télévision nationale congolaise à la grande première de sorte que les images ont été retransmises au Congo par la suite. Nous pensons continuer sur cette même lancée en organisant un spectacle autour de la musique de Franco Luambo Makiadi pour la saison prochaine.

L.C.K. : Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur la programmation autour de Franco ?

T.V.E. : Pour le moment, je vous dis juste que le programme est spécifique, c'est un véritable hommage à Franco prévu pour le 17 octobre 2020. Par ailleurs, il a déjà fait ses preuves à Kinshasa où il été présenté lors du Festival JazzKif. Il a réuni sur scène Fredy Massamba et Ballou Canta autour de Ray Lema. C'était un véritable succès !

Propos recueillis par Nioni Masela

CLIMAT

Nouveau record des concentrations de GES en 2018

Les principaux gaz à effet de serre (GES), à l'origine du réchauffement climatique, ont franchi de nouveaux records de concentration l'année dernière, s'est alarmée l'Organisation des Nations unies, le 25 novembre dernier.

«Aucun signe de ralentissement n'est visible», se sont inquiétées les Nations unies. Ce cri d'alarme intervenait à quelques jours de la COP25 qui se tient du 2 au 13 décembre, à Madrid, en Espagne. D'après les scientifiques, le dioxyde de carbone (CO₂), qui est associé aux activités humaines et constitue le principal gaz à effet de serre persistant dans l'atmosphère, atteint donc désormais 407,8 parties par million (ppm), soit 147% de plus que le niveau préindustriel de 1750.

Ce rapport rend compte non pas des quantités de GES qui sont libérées dans l'atmosphère, mais de celles qui y restent, sachant que les océans absorbent environ le quart des

émissions totales, tout comme la biosphère, dont font partie les forêts.

«Il convient de rappeler que la dernière fois que la terre a connu une teneur en CO₂ comparable, c'était, il y a trois à cinq millions d'années : la température était de 2 à 3°C plus élevée qu'aujourd'hui, et le niveau de la mer était supérieur de dix à vingt mètres au niveau actuel», a souligné Petteri Taalas, secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), à l'occasion de la publication du bulletin annuel sur les concentrations de GES. L'inquiétude de l'OMM est d'autant plus forte que l'augmentation annuelle de la

concentration de CO₂, qui persiste pendant des siècles dans l'atmosphère et encore plus longtemps dans les océans, a été supérieure au taux d'accroissement moyen des dix dernières années. D'après les observations des chercheurs, les concentrations de méthane, qui figure au deuxième rang des plus importants gaz à effet de serre persistants, et de protoxyde d'azote ont également augmenté plus fortement que la moyenne annuelle de la dernière décennie.

Petteri Taalas a appelé les pays à traduire leurs «engagements en actes et revoir à la hausse leurs ambitions dans l'intérêt de l'humanité».

Noël Ndong

NATIONS UNIES

Appel humanitaire de près de vingt-neuf milliards de dollars

Le montant arrêté, soit l'équivalent de vingt-six milliards d'euros, servira à venir en aide à un nombre record de personnes touchées par le changement climatique et la multiplication des conflits de longue durée, selon l'organisation.

L'appel de fonds a été lancé, le 4 décembre, à la suite d'un besoin pressant. Un rapport intitulé «Global humanitarian overview» indique que quelque cent soixante-huit millions de personnes dans le monde nécessiteront une aide d'urgence, l'an prochain. Pour le secrétaire général adjoint des Nations unies aux Affaires humanitaires, Mark Lowcock, qui s'exprimait devant les journalistes, ce chiffre marque « un record dans l'ère moderne », depuis la Seconde Guerre mondiale. Les besoins augmentaient en partie, parce que « les conflits deviennent plus longs et plus intenses », a-t-il expliqué, ajoutant que le changement climatique, avec son cortège d'inondations et de sécheresses, pesait également sur le fardeau humanitaire. « La vérité brutale est que 2020 sera difficile pour des millions de personnes », a-t-il prévenu.

En lançant l'appel de fonds, l'ONU a précisé que 28,8 milliards de dollars seront destinés à couvrir les dépenses touchant en particulier cent neuf millions de personnes d'entre celles qui sont les plus nécessiteuses. Si le Yémen et la Syrie restent les pays qui réclament le plus d'aide, et auxquels l'organisation prévoit d'affecter une enveloppe de plus de trois milliards de dollars, le Venezuela est considéré comme le pays dont les besoins humanitaires ont le plus augmenté.

En ce qui concerne la population vénézuélienne, signalons que l'appel de fonds pour 2019, lancé l'année dernière, avait été estimé à près de sept cent quarante millions de dollars pour ses besoins. L'aggravation de la crise économique et sociale a contraint les Nations unies à pratiquement doubler l'enveloppe pour 2020 avec un montant de 1,35 milliard de dollars.

Nestor N'Gampoula

25^e ANNIVERSAIRE DE L'IFC

Un concert gratuit au programme

Un grand spectacle musical est prévu pour le 15 décembre, sur la corniche de Brazzaville, auquel prendront part plusieurs artistes et groupes de renom de la place.

Deux grands moments marqueront le vingt-cinquième anniversaire de l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville, notamment la projection d'un documentaire sur les 60 ans de l'orchestre Bantous de la Capitale et un spectacle gratuit sur la corniche.

Le film «Les Bantous de la capitale: 60 ans, une anthologie de la musique congolaise», sera projeté à l'ouverture, en matinée, suivi d'un débat. Ce documentaire retrace en une heure et vingt minutes le parcours du seul survivant de cet orchestre mythique de la République du Congo, le patriarche Ganga Edo, artiste emblématique. Il est produit par la chaîne DRTV, sous la supervision de Paul Sony Benga, initiateur et réalisateur du projet.

Quant au spectacle gratuit, il se déroulera sur la corniche à partir de 14 h et sera présenté par Jean-Patrice Passi, Weifara Kaya et Juste Parfait. A l'affiche, la musique, le slam et la comédie. Des artistes et groupes comme Roga Roga



et son Extra Musica, Zao, Les Bantous de la capitale, Le Chœur Credo, Fanie Fayar, Asimba Ba Penda, Hommage au cinéma congolais, Fortuné Bateza, la Compagnie Musée d'art, l'Heure du conte, Mariusca, Black Panther, Cap Congo, Atelier Salsa, Atelier Muleck, Atelier Zumba enflammeront tour à tour le podium qui sera implanté sur la corniche.

L'équipe de l'IFC invite le public brazzavillois à venir

nombreux festoyer avec elle, indiquant que la fête sera très belle. Celle-ci sera célébrée en présence de François Barateau, ambassadeur de France en République du Congo.

« Tous les artistes présents ont marqué les dernières décades de la culture congolaise et donc de l'IFC. Aussi, nous avons décidé de quitter nos murs pour investir la corniche. Que la fête soit belle ! », peut-on lire sur

Le patriarche Ganga Edo sur scène, à Oyo/Adiac

l'agenda de cette célébration. Cet anniversaire sera organisé en partenariat avec MTN, la Société Générale, Stark, le Groupe Pella Yombo, DRTV, Les Dépêches de Brazzaville, le ministère de la Culture et des arts, le Festival panafricain de musique et la ville de Brazzaville.

Pour la petite histoire, l'IFC fait partie du réseau mondial des instituts français. Il est divisé en deux antennes : celle de Brazzaville et celle de

Pointe-Noire. A Brazzaville, l'IFC a été construit en 1993 par l'architecte Olivier Caucob, à l'emplacement des anciens locaux démolis en 1990 du Centre culturel français.

Le bâtiment actuel de l'IFC a été inauguré le 18 décembre 1994 sous le nom « Espace André-Malraux, Centre culturel français de Brazzaville ». Il est situé dans le centre-sud de la ville, à la lisière du quartier Baongo. Ce bâtiment dispose d'un plateau technique de premier plan avec des salles de spectacle, deux halls pour les expositions, une médiathèque dont l'espace vient d'être réaménagé, des loges pour les artistes, trois studios de deux places, une cafétéria, un espace Campus France. Parallèlement, l'institut organise des cours de français et des certifications en langue française. Il fait rayonner les cultures, congolaise et française, dans toute leur diversité: arts plastiques, musique, théâtre, danse, conte, slam, percussions, chant, choral...

Rosalie Bindika

CONCOURS DE BEAUTÉ

Paris accueille l'élection Miss humanitaire 2020

La compétition va se dérouler dans la capitale française, sous le patronage de l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Congo en France, Rodolphe Adada, et les parrainages de Fabienne Delvigne, chapelière du royaume de Belgique, et de Patrice Loko, ancien footballeur international.

Le comité organisateur de l'événement dévoilera le nom de la candidate ayant remporté les suffrages, le 14 décembre. Désignée «Miss humanitaire 2020», l'heureuse élue sera dès lors investie du rôle d'ambassadrice en tant que reine de beauté de l'Association internationale sarepta club monde (AISCM).

Cette association, selon ses statuts, couvre les cinq continents du monde et vise le bien-être de l'humanité : santé, éducation, science et culture.

Parmi ses critères, le comité de sélection exige de la Miss d'être solidaire et généreuse. Sans casier judiciaire et de bonne moralité, la jeune fille, dont l'âge se situe entre 18 et 28 ans, participera, durant tout son mandat, par son intelligence, son courage, son élégance, sa beauté et sa disponibilité, aux efforts de lobbying pour

le combat porté par l'association en faveur de l'éducation des jeunes filles, des femmes et des personnes vulnérables à travers le monde.

Le comité de sélection est composé de Motse Akanati, initiatrice de cette élection, chargée RSE-EIC ; Manon Aminatou, présidente du Conseil d'orientation stratégique et diplomatique EIC corporation ; Naïma Moghir, présidente et fondatrice de l'association ambassadrice ; Flore Pichon, gérante de l'institut de beauté Flore de seize Paris 16e ; et Achille Agbe, fondateur et président EIC corporation.

Créé en 2004 par Motse Akanati, le concours Miss humanitaire va consacrer son édition 2020 au profit de l'école spéciale de Brazzaville de sœur Marguerite Tiberghien. Cette dernière scolarise gratuitement plus de mille huit cents

élèves particulièrement vulnérables : handicapés physiques ou mentaux, jeunes malades, adultes analphabètes. Les organisateurs espèrent apporter une contribution dans le but de permettre à cet établissement d'accueillir, dans de bonnes conditions, davantage d'élèves. « Nous voulons unir nos forces à celles des bénévoles engagés dans cette aventure merveilleuse que représente la scolarisation des personnes vulnérables. Nous pourrions ainsi récolter des fonds lors de cet événement caritatif pour permettre d'agrandir l'annexe de l'école spéciale «La Case Vincent », située dans un quartier de Brazzaville, privée d'accès à l'éducation, en zone périurbaine de Mikalou », espèrent les organisateurs.

Marie Alfred Ngoma



Nana Ouatar, Miss humanitaire 2007